

NOVEMBRE 2019

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE: COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS (COP) 2018-2019

GLOBAL COMPACT



**C'EST VOUS
L'AVENIR**  **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**



1.	<u>DÉCLARATION DE SOUTIEN AU PACTE MONDIAL</u>	<u>3</u>
2.	<u>IMPLÉMENTATION DES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT</u>	<u>4</u>
3.	<u>POLITIQUES ET PROCÉDURES CONCERNANT LES DROITS DE L'HOMME</u>	<u>7</u>
4.	<u>POLITIQUES ET PROCÉDURES CONCERNANT LES NORMES DU TRAVAIL</u>	<u>11</u>
5.	<u>POLITIQUES ET PROCÉDURES CONCERNANT LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</u>	<u>14</u>
6.	<u>POLITIQUES ET PROCÉDURES CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</u>	<u>18</u>
7.	<u>LE SOUTIEN DES OBJECTIFS PLUS LARGES DES NATIONS UNIES</u>	<u>21</u>
8.	<u>GOVERNANCE ET LEADERSHIP DE LA RSE</u>	<u>24</u>

A PROPOS DE CE DOCUMENT

CE DOCUMENT CONSTITUE UN RECUEIL D'EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES TEL QU'IL EST DEMANDÉ PAR GLOBAL COMPACT. IL PRÉCISE NOTAMMENT LES PROGRÈS ACCOMPLIS POUR INTÉGRER LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES, AUQUEL LE GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ADHÈRE DEPUIS 2003. IL NE S'AGIT PAS D'UNE LISTE EXHAUSTIVE DES ACTIONS RSE DU GROUPE.

AFIN D'INTÉGRER DES INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR CERTAINES THÉMATIQUES, LE PRÉSENT RAPPORT EFFECTUE DES RENVOIS, ENTRE AUTRES, VERS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE, LE SITE INTERNET, LE RAPPORT INTÉGRÉ, ET LE RAPPORT TCDF DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE :

- [❑ DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2019](#)
- [❑ RAPPORT INTÉGRÉ 2019](#)
- [❑ SITE INTERNET SOCIÉTÉ GÉNÉRALE – RSE](#)
- [❑ RAPPORT TCDF SOCIÉTÉ GÉNÉRALE](#)

DÉCLARATION DE SOUTIEN AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



“

Novembre 2019

Nous sommes guidés par notre vision de long terme : accompagner nos clients dans les transformations positives du monde. La culture de responsabilité est au cœur de nos priorités stratégiques et se traduit par l'intégration des enjeux de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dans l'ensemble de nos métiers.

En tant que banque responsable, nous visons les plus hauts standards d'éthique et de conformité et intégrons pleinement les enjeux RSE à nos activités. Nous tenons à jouer notre rôle aux côtés de nos clients, et au service plus largement de nos économies et de nos sociétés. Notre mission est de donner à tous les moyens d'avoir un impact positif sur l'avenir. Chacun peut agir, avec de l'énergie positive, pour faire avancer le monde.

Contribution à la prospérité économique, développement des territoires – et en particulier du continent africain –, inclusion des jeunes et financement de la transition énergétique : ces enjeux sont autant d'engagements vis-à-vis de nos parties prenantes, que nous concrétisons grâce à l'action de nos collaborateurs. En témoignent ainsi nos objectifs, par exemple dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, avec l'engagement de lever 120 milliards d'euros à horizon 2023 en faveur de la transition énergétique, ou du développement de l'Afrique, avec notre initiative « *Grow with Africa* » en partenariat avec les acteurs locaux.

Signataire depuis 2003 du Pacte Mondial des Nations Unies, Société Générale réitère son engagement à respecter les dix principes fondamentaux au sein du Groupe en veillant à conduire et développer toutes ses activités avec éthique, responsabilité, et en recherchant un impact positif et créateur de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

”

Frédéric Oudéa, Directeur général



1

L'IMPLÉMENTATION DES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES DANS LA STRATÉGIE DU GROUPE

1.1 L'INTÉGRATION DANS LES FONCTIONS STRATÉGIQUES ET LES UNITÉS OPERATIONNELLES

L'INTÉGRATION DANS LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Le Directeur général a nommé la Directrice de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) du Groupe au Comité de Direction de la Banque à compter du 1er janvier 2017, témoignant ainsi de la volonté de Société Générale de renforcer et intégrer encore davantage les enjeux RSE dans sa stratégie.

Le Groupe a présenté en novembre 2017 son nouveau plan stratégique *Transform to Grow* à horizon 2020, qui s'inscrit dans sa vision à long terme. Celui-ci fixe cinq priorités stratégiques et opérationnelles pour les trois prochaines années, qui permettront de générer une croissance supérieure, rentable et durable: croître, accélérer la transformation – en particulier digitale – des métiers, 3 maintenir une stricte discipline sur les coûts, achever le recentrage du Groupe, et **ancrer à tous les niveaux de l'entreprise une culture de responsabilité tout en renforçant notre gouvernance et nos dispositifs de contrôle.**

Ancrer une culture de responsabilité: Mettre l'ensemble du Groupe au niveau des normes les plus exigeantes du secteur bancaire en matière de contrôle et de conformité ; achever le déploiement du programme Culture & Conduite, porté par le Directeur général sous la supervision du Conseil d'administration, à tous les niveaux de l'entreprise ; intégrer nos engagements de Responsabilité sociale d'entreprise dans les objectifs de développement de nos métiers.

→ **Objectif 2020: S'inscrire durablement dans le 1^{er} quartile des classements extra-financiers**

En savoir plus : [Rapport intégré – Perspectives stratégiques](#)
[Ambition et Gouvernance RSE](#)
[Investor's Day 2017-2020 strategic priorities](#) (document en anglais)

L'INTÉGRATION DANS LES MÉTIERS

Parce que la responsabilité est au cœur des valeurs du Groupe, notre plan stratégique intègre la RSE dans l'activité de chacun de nos métiers. Par notre empreinte géographique, par la diversité de nos métiers et par notre engagement de banque responsable, le Groupe contribue aux enjeux de développement durable :

- A travers les objectifs de développement de nos activités :
 - S'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique ;
 - Développer une activité à impact positif, cohérente avec les nouvelles tendances sociétales, l'inclusion et un impact positif sur les territoires ;
 - Contribuer au développement durable de l'Afrique.
- A travers la façon d'exercer nos activités :
 - Satisfaction et protection des clients : fournir à nos clients le service adéquat au moment opportun, sécuriser et protéger leurs intérêts ;
 - Culture, conduite et gouvernance : partager une gouvernance et une culture d'entreprise fondées sur l'éthique et l'intégrité ;
 - Employeur responsable : inclure, développer, engager nos équipes en mode collaboratif ;
 - Achats responsables: [Positive Sourcing Program](#).

En savoir plus : [Rapport Intégré – La RSE au cœur du plan stratégique](#)
[Document de référence 2019](#)

L'INTÉGRATION DANS LES OBJECTIFS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Depuis 2018, la Direction Générale voit son intéressement long terme impacté à 20% par des critères RSE liés au respect des engagements du Groupe en matière de financement de la transition énergétique et pour moitié au positionnement du Groupe au sein des principales agences de notation extra-financières (RobecoSAM, Sustainalytics, MSCI).

En savoir plus : [Document de référence 2019](#)
[Rapport intégré – Perspectives stratégiques](#)

1.2 LA MISE EN ŒUVRE DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

LE DEVOIR DE VIGILANCE

Société Générale est soumise à la loi du 27 mars 2017 relative au Devoir de vigilance. Cette loi requiert l'établissement et la mise en œuvre, de manière effective, d'un plan de vigilance, ayant pour objectif d'identifier les risques et de prévenir les atteintes graves envers :

- les droits humains et les libertés fondamentales ;
- la santé et la sécurité des personnes ;
- l'environnement.

Ce plan de vigilance doit notamment comporter une cartographie des risques, des mesures d'évaluation et d'atténuation des risques d'atteinte grave et un mécanisme d'alerte.

L'approche de vigilance du Groupe a été construite sur la base commune de la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#) (1948), sur les conventions fondamentales [de l'OIT](#) et sur [six enjeux environnementaux de la convention de Rio 1992](#). Elle s'articule autour de trois piliers afin d'adapter les approches aux spécificités de chacun des champs couverts :

- le pilier « Ressources Humaines et Sécurité »
- le pilier « Achats »
- le pilier « Activités »

En 2018, le Groupe a complété l'identification des risques d'atteinte grave au travers de cartographies des risques intrinsèques sur chacun des trois piliers.

En savoir plus : [Document de référence 2019 - Devoir de vigilance](#)

LA GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG): LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

- Signataire fondateur des [Principes pour un secteur bancaire responsable](#) (« Principles for Responsible Banking »), le Groupe a rejoint [l'Engagement collectif sur le climat](#) (« Collective Commitment on Climate »).
- Signataire fondateur des [Poseidon Principles](#).
- Publication de [Principes Généraux Environnementaux et Sociaux \(E&S\)](#)
- Publication de [12 politiques sectorielles](#)
- Adoption des principes de l'Equateur en 2016
- Signataire du Soft Commodities Compact
- Utilisation de listes de surveillance et d'exclusion E&S
- Evaluation E&S de nos clients et des transactions dédiées
- Publication de notre programme [Achats Responsables](#)

En savoir plus : [Document de référence 2019- Les engagements volontaires](#)



2

POLITIKUES ET PROCÉDURES CONCERNANT LES DROITS DE L'HOMME



2.1 ENGAGEMENTS, STRATÉGIES ET POLITIQUES DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

« Pour Société Générale, être une entreprise responsable est au cœur même de la vocation de nos métiers et l'essence de la banque relationnelle de référence que nous voulons être. En étant un acteur clé du financement de l'économie, notre mission est d'offrir les meilleures solutions pour conseiller et connecter les individus, les entreprises et les institutions, pour les accompagner dans le développement de leurs projets, la gestion de leurs moyens financiers et la couverture de leurs risques.

Notre succès repose sur les femmes et les hommes, qu'ils soient employés, entrepreneurs ou autres parties prenantes. Par conséquent, le respect des droits de l'homme et de la dignité est au cœur de notre mission. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à améliorer nos pratiques pour protéger les droits de l'homme et éviter toute violation dans notre sphère d'influence. » -

Frédéric Oudéa - Directeur Général

ENGAGEMENTS

La Banque est déterminée à agir avec intégrité et dans le respect des lois applicables dans toutes ses activités. Le Groupe est soumis à un ensemble d'obligations en matière de gestion des risques E&S et de risques liés aux droits de l'homme (y compris le *Modern Slavery Act*), telles que le Devoir de vigilance entrée en vigueur en 2017.

De plus, la Société Générale a pris des engagements volontaires qui l'ont conduit à développer et à renforcer régulièrement ses politiques et processus en matière de gestion des risques E&S et de risques liés aux droits de l'homme. Le Groupe Société Générale s'engage pleinement à maintenir et à améliorer ses processus visant à limiter les risques de violation des droits de l'homme dans les opérations propres du Groupe, ses chaînes d'approvisionnement, ses produits et services.

Les **engagements du Groupe envers les droits de l'homme** sont guidés par les conventions, standards et initiatives suivants:

- la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;
- les Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) ;
- les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ;
- les Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) pour les entreprises multinationales ;
- le Pacte mondial des Nations Unies ;
- les Principes de l'Equateur.

L'engagement de Société Générale envers les droits de l'homme a été réaffirmé en mai 2018 par la publication d'une deuxième déclaration relative à la loi britannique [UK Modern Slavery](#) ainsi que par l'implémentation et le déploiement du [Plan de Vigilance](#).

POLITIQUES

Les politiques et les accords de Société Générale en matière de réduction du risque de violation des droits de l'homme comprennent, entre autres :

- [Le Plan de Vigilance](#) publié dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).
- [Le Code de conduite](#): engagement à respecter les droits de l'homme et à respecter les règles établies par les conventions fondamentales de l'OIT ;
- L'accord mondial sur les droits humains fondamentaux et les droits syndicaux signé entre [Société Générale et UNI Global Union](#) ;
- L'instruction interne « Conduite des Achats Responsables et règles de Conformité appliquées aux Achats », annexée à l'Accord mondial de l'UNI ;
- La politique de lutte contre la corruption (instruction interne) et un [code relatif à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence](#) ;
- Protection des données personnelles: Une [charte données](#) du Groupe Société Générale [renforcé par la RGPD](#).
- Les [principes généraux environnementaux et sociaux](#).

2.2 SYSTÈMES DE MANAGEMENT MIS EN PLACE POUR INTÉGRER LES PRINCIPES DES DROITS DE L'HOMME

PROCESSUS MIS EN PLACE ENVERS NOS EMPLOYÉS

- L'accord mondial sur les droits humains fondamentaux et les droits syndicaux signé entre [Société Générale et UNI Global Union](#) ;
- Un mécanisme d'alerte ;
- Une gouvernance des Ressources Humaines solide ;
- Audits internes et externes sur la politique de ressources humaines et les standards en matière de santé et sécurité ;

Ce point est traité plus en détail dans la partie [3.1 'Politiques et procédures concernant les normes du Travail'](#).

PROCESSUS MIS EN PLACE ENVERS NOS CLIENTS

[12 politiques](#) concernent des secteurs identifiés comme présentant des risques E&S y compris les risques liés aux droits de l'homme. Ces politiques sont publiques et définissent les principales normes sectorielles E&S appliquées, les principaux risques identifiés envers l'environnement ou les droits humains ainsi que les critères d'évaluation à effectuer au niveau des clients et des transactions.

A noter qu'en 2018, [la politique sectorielle Pétrole et gaz](#) a été mise à jour pour que les standards correspondant aux meilleures pratiques E&S soient appliqués lorsqu'il s'agit de fournir des services bancaires et financiers dans ce secteur. En 2019, trois politiques sectorielles ont évolué : mines, centrales thermiques et charbon thermique. Les nouvelles politiques viennent renforcer les engagements du Groupe en matière de désengagement du charbon et poursuivre les efforts menés pour la lutte contre le changement climatique.

Les [processus de diligence pour mettre en œuvre les engagements E & S](#) du Groupe comprennent:

- l'identification des enjeux E&S associés aux transactions et clients auxquels le Groupe fournit des services bancaires et financiers ;
- l'évaluation approfondie de ces transactions et clients identifiés par des conseillers et des équipes d'experts internes, afin d'évaluer la cohérence avec les politiques E&S du Groupe ;
- et le cas échéant, des mesures correctives.

PROCESSUS MIS EN PLACE ENVERS NOS FOURNISSEURS

Les processus internes de Société Générale destinés aux fournisseurs concernent principalement les dépenses gérées depuis la France par le Service Achats. Celles-ci incluent l'inclusion d'une [clause RSE](#), qui oblige les fournisseurs à respecter chacun des codes de conduite du Groupe ainsi que la [Charte d'Achats Responsables](#), dans tous les contrats types du Service Achats en France.

Le Service Achats du Groupe a également développé et fourni des outils d'orientation à ses acheteurs pour leur permettre de gérer les risques E&S et les risques liés aux droits de l'homme à différentes étapes du processus d'achat. Le but de ces outils est d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques E&S et les risques liés aux droits de l'homme, tant au niveau du produit ou du service acheté qu'au niveau du fournisseur ou du prestataire de services.

En savoir plus : [Positive Sourcing Programme - Document de référence 2019](#)

2.3 SYSTEMES DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION EN PLACE POUR L'INTÉGRATION DES PRINCIPES LIÉS AUX DROITS DE L'HOMME

DISPOSITIF D'ALERTE

Le Groupe a décidé de renforcer le dispositif existant par la mise en place d'un dispositif d'alerte commun, répondant aux exigences réglementaires. La mise en place de ce dispositif a fait l'objet d'une concertation auprès d'organisations syndicales représentatives en France et d'une présentation et d'échanges auprès d'instances au niveau français et européen au second semestre 2018.

Le dispositif, accessible depuis le portail www.societegenerale.com a été déployé en France et à l'international. Il permet notamment le recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques d'atteinte aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes ou à l'environnement. Il est ouvert aux salariés, collaborateurs extérieurs et occasionnels, et prestataires avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie (sous-traitants ou fournisseurs). Il repose sur une plateforme externe sécurisée qui garantit la protection des données personnelles ainsi qu'une stricte confidentialité des informations.

Pour plus d'informations: [Document de Référence 2019](#)

[Code de Conduite du Groupe](#)

DISPOSITIF DE SUIVI DES MESURES

Société Générale a développé plusieurs outils de reporting. Ces outils permettent aux Directions des Ressources Humaines, de la Sécurité, des Achats et de la Responsabilité Sociale d'Entreprise de disposer d'indicateurs de suivi de la performance. Un système commun de reporting extra-financier est notamment déployé dans l'ensemble du Groupe afin de collecter les informations utilisées dans le cadre du reporting extra-financier.

D'autre part, le suivi des mesures de vigilance s'appuie sur l'exercice d'évaluation Compliance Risk Assessment, qui a intégré pour la première fois, en 2018, **les risques E&S pour l'ensemble du Groupe**. Ce premier exercice a été réalisé auprès de plus de 180 entités, représentant 76% des encours entreprises du Groupe et a permis à Société Générale :

- de suivre le déploiement des processus de gestion des risques E&S au niveau des Business Units mais également à un niveau plus fin (type entités légales) ;
- d'identifier les axes d'amélioration et de suivre les plans d'actions associés ;
- Et enfin de disposer d'indicateurs additionnels de suivi des mesures de surveillance mises en œuvre pour le Groupe.

Ces actions sont suivies par : les responsables de Business Units et Service Units ; la filière Risques et Conformité ; ainsi que par les filières d'expertises impliquées dans ce dispositif.

Les résultats par pilier (Achats- RH – Activités) de ces dispositifs de suivi des mesures ont été publiés [ici](#).

PROCHAINES ÉTAPES

Une revue du corpus de procédures d'évaluation et de maîtrise des risques E&S existant a été initiée en 2018 à l'issue de l'exercice de cartographie des risques, notamment en vue d'**intégrer les risques saillants non couverts ou insuffisamment couverts par les procédures et outils de gestion existants**.

L'enrichissement de ces dispositifs de gestion des risques (politiques, processus formalisés et/ou contrôles additionnels) se poursuivra en 2019, tout comme les efforts de déploiement.

Les prochaines étapes ont été décrites par pilier [ici](#).



3

POLITIQUES ET PROCÉDURES CONCERNANT LES NORMES DU TRAVAIL

4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



3.1 ENGAGEMENTS, STRATEGIES ET POLITIQUES DANS LE DOMAINE DES NORMES DU TRAVAIL

Société Générale conduit son développement dans le respect des valeurs et principes énoncés (entre autres) dans :

- Les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) ;
- La Déclaration universelle des droits de l'homme et ses engagements complémentaires ;
- Les Principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ;
- Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

En outre, dans une démarche volontaire, le Groupe adhère aux initiatives publiques ou privées suivantes :

- 2003 : Adhésion au Pacte mondial de l'ONU, qui incite les entreprises à intégrer les principes relatifs aux droits humains, aux conditions de travail et à la lutte contre la corruption
- 2015 : Signature d'un accord mondial sur les droits fondamentaux avec l'UNI Global Union ;
- 2016 : Charte égalité professionnelle (Women's Empowerment Principles – WEP) des Nations Unies et Charte Entreprises et Handicap de l'OIT ;
- 2018: Soutien aux principes directeurs de l'ONU en matière de lutte contre les discriminations des LGBTI à destination des entreprises ;
- 2019: Renouvellement de l'accord UNI Global Union sur les droits fondamentaux pour trois nouvelles années

Enfin, le pilier « Ressources humaines et Sécurité » du plan de vigilance établi en 2018, vise à prévenir les risques **d'atteintes graves aux droits humains et aux libertés fondamentales, ou à la santé des employés du groupe Société Générale, à la sécurité des personnes et à la protection des données personnelles.**

En savoir plus : [Document de référence 2019](#)

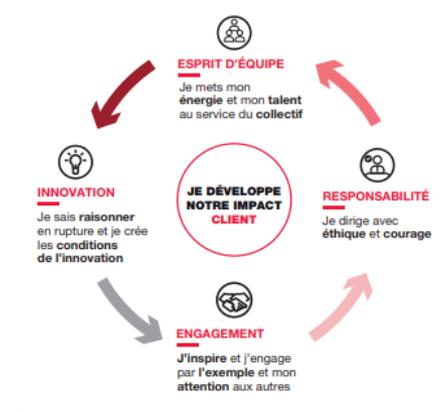
3.2 SYSTÈMES DE MANAGEMENT MIS EN PLACE POUR INTÉGRER LES PRINCIPES RELATIFS AU TRAVAIL

LE LEADERSHIP MODEL

Les valeurs nourrissent le Leadership Model de Société Générale qui définit les comportements et les compétences attendus, en mettant l'accent sur la façon dont les résultats sont atteints, autant que sur les résultats eux-mêmes.

Les compétences comportementales traduites par le Leadership Model sont déclinées pour les trois principaux niveaux de responsabilité dans l'entreprise (dirigeants, managers et collaborateurs) et sont communes à l'ensemble du Groupe.

Les quatre valeurs sont traduites en compétences clés (voir schéma ci-dessous), elles-mêmes illustrées par des comportements observables et évaluables.



ÉVALUATION ET ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION DES RISQUES

Société Générale s'est dotée d'une politique de gestion des ressources humaines (RH) qu'elle a progressivement fait évoluer pour tenir compte des priorités stratégiques du Groupe, des enjeux clés des métiers et de la transformation de ses activités et de son environnement.

En s'appuyant sur un ensemble de processus, le Groupe vise à assurer la **protection des droits humains et libertés fondamentales des collaborateurs, ainsi que la sécurité des personnes dans les locaux de l'organisation et dans le cadre des déplacements professionnels de ses employés**. Le déploiement de cette politique au niveau des entités du Groupe s'appuie sur :

- **Une gouvernance RH** au niveau du Groupe, et des **instances de dialogue social**, veillant aux conditions de travail et à la liberté syndicale (accord mondial signé avec UNI Global Union), mais aussi à la sécurité des personnes, des infrastructures et des données ;
- Une **Direction de la Sécurité Groupe** définissant les politiques globales de sûreté et de sécurité des personnes, des biens, des infrastructures et des données
- **Des équipes d'accompagnement local** (RH, responsables logistiques et sécurité, responsables de la protection des données, médecine du travail, relais sur la qualité de vie au travail, représentants du personnel en local, équipes de droit social, groupes et réseaux sur la diversité, etc.) ;
- **Des équipes et des systèmes de veille, de formation et d'intervention** sur la sécurité des personnes, en incluant notamment les collaborateurs expatriés et les voyageurs d'affaires ;
- des **équipes de gestion des risques opérationnels et de conformité**, agissant en deuxième ligne de défense sur différentes dimensions du dispositif de gestion des risques liés aux ressources humaines et à la sécurité (à travers, par exemple, la vérification des contrôles réalisés ou des revues ad hoc).

Les composantes du dispositif de gestion des risques liés aux ressources humaines et à la sécurité sont décrites dans le chapitre V [du Document de Référence, p. 252, "Être un employeur responsable"](#).

3.3 SYSTEMES DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION EN PLACE POUR L'INTÉGRATION DES PRINCIPES LIÉS AUX NORMES DU TRAVAIL

EVALUATION

L'évaluation du déploiement et des résultats de cette politique est réalisée de manière régulière par le biais :

- de **dispositifs d'évaluation du Groupe** sur les risques opérationnels et de conformité, qui contribuent à l'homogénéisation des pratiques en matière de RH et de Sécurité ;
- d'un **mécanisme d'alerte** relatif aux sujets d'éthique et de respect des droits humains ;
- **d'audits internes et externes** sur la politique de ressources humaines et les standards en matière de santé et sécurité, menant là encore à la mise en place de plans d'actions adaptés aux axes d'amélioration identifiés.
- d'une **consultation directe des collaborateurs** sur leur satisfaction et leurs conditions de travail, à travers le Baromètre Collaborateurs du Groupe et des enquêtes locales, suivies de plans d'actions ;

PLANS D'ACTION

Ces dispositifs d'évaluation amènent à la mise en place de plans d'action adaptés et contribuent à l'homogénéisation des pratiques en matière de RH et de sécurité au sein du Groupe.

De plus, Société Générale a évalué en 2018 la qualité des dispositifs globaux et locaux de couverture des risques sur les droits humains pour les employés *via* l'exercice de *Compliance Risk Assessment*. Les questions ont porté sur la mise en œuvre des politiques du Groupe, de politiques et processus formels locaux, ainsi que sur les contrôles réalisés sur un ensemble de thématiques :

- l'encadrement du travail (contrats de travail et accords des salariés sur les conditions de travail) ;
- le travail des mineurs de moins de 15 ans ;
- la lutte contre la discrimination au travail ;
- les conditions d'emploi (protection des salariés, mesures disciplinaires, gestion du harcèlement et des violences au travail, salaires minimum, temps de travail, congés) ;
- la santé, dont la protection sociale (couverture santé, invalidité/décès, retraite) et la sécurité.

MISE EN OEUVRE EFFECTIVE DES MESURES

Une [cartographie des risques E&S intrinsèques](#)

Résultats : 0,2% des employés dans un pays considéré à risque élevé (Chine), et 35% dans des pays à risque moyennement élevé (dont Russie, Roumanie, Inde, Maroc, Algérie et Côte d'Ivoire).

Une évaluation des politiques du déploiement et des résultats des politiques en place sur un périmètre couvrant 89% des effectifs du Groupe.

Résultats :

- Les entités de pays à risque élevé ou moyennement élevé, qui doivent renforcer leurs politiques ou processus, emploient moins de 4% des effectifs du Groupe.
- Les entités de pays à risque élevé ou moyennement élevé, qui doivent renforcer leurs contrôles, emploient moins de 10% des effectifs du Groupe.



4

POLITIQUES ET PROCÉDURES CONCERNANT LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



4.1 ENGAGEMENTS, STRATEGIES ET POLITIQUES DANS LE DOMAINE DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

« Fidèle aux engagements pris lors de la COP21, en septembre 2019 le groupe Société Générale a participé et signé le **French Business Climate Pledge** qui regroupe 99 entreprises françaises représentant 1 650 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 6 millions d'emplois au plan mondial. Les entreprises réaffirment la nécessité de changer collectivement de cap en accélérant l'innovation et la R&D à travers leurs investissements dans des solutions bas carbone, afin d'engager une baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la planète. »

– Frédéric Oudéa, Directeur Général

ENGAGEMENTS ET STRATEGIE CLIMAT

Engagement collectif pour le climat: A l'occasion du sommet pour le climat des Nations Unies en Septembre 2019, le Groupe a renforcé ses [engagements climatiques](#):

- **120 milliards d'euros pour la transition énergétique** entre 2019 et 2023
- **Réduction progressive à zéro de l'exposition au secteur du charbon thermique:** en 2030 pour les entreprises ayant des actifs dans les pays de l'UE/OCDE et d'ici 2040 pour le reste du monde

Signataire des « Principes for Responsible Banking »: Un an après la publication du projet de Principes pour une consultation mondiale lors de la Table ronde 2018 du Programme des Nations Unies pour l'environnement - Initiative financière (UNEP-FI), soutenue par Société Générale, ce sont aujourd'hui 130 banques de toutes tailles et origines qui ont signé les « **Principles For Responsible Banking** » lors du sommet de l'ONU pour le climat.

Engagements de Katowice: Face à l'accélération du changement climatique, soulignée dans le dernier rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), comme il l'a annoncé dans les **Engagements de Katowice** avec quatre autres banques lors de la COP 24 en Pologne, Société Générale partage l'objectif de l'Accord de Paris de rendre nécessaire l'alignement des flux financiers sur un « profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques ».

Alignement avec un scénario 2°C: Dès 2015, Société Générale a pris l'engagement de viser à inscrire l'action de la Banque, d'ici à 2020, sur une trajectoire compatible avec un scénario de limitation à 2 °C de réchauffement climatique. Il ambitionne ainsi de mettre en place des outils de gouvernance, de gestion et de suivi des risques pour être en capacité d'apporter les réponses les mieux adaptées au financement d'une économie décarbonée et résiliente aux impacts du changement climatique.

→ A fin 2018, le Groupe a **atteint**, avec deux ans d'avance, l'objectif de limiter à **19%** avant 2020 la part du charbon dans le mix énergétique financé

Renforcement de la politique charbon: Société Générale poursuit sa politique de désengagement du charbon avec l'arrêt de la fourniture de nouveaux services ou produits aux entreprises clientes majoritairement liées au charbon thermique et aux entreprises en transition qui n'ont pas de stratégie explicite de diversification. En ce qui concerne son portefeuille de financement, le Groupe s'engage à réduire à zéro son exposition au secteur du charbon thermique en 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE et 2040 pour le reste du monde.

Financement de la transition énergétique: engagé à contribuer à lever **100 Mds €** de financements destinés à la transition énergétique entre 2016 et 2020.

→ Objectif réalisé à **89%** au 2^{ème} trimestre 2019, le Groupe avec 66,9 Mds € d'émissions obligataires vertes et 22,1 Mds € de financements consacrés aux énergies renouvelables.

Renforcement de la politique Pétrole et Gaz: En 2018, le Groupe a pris des engagements visant à ne financer que les activités de ce secteur dont les impacts climatiques sont atténués. En particulier, Société Générale ne finance plus les activités de production de pétrole issu de sables bitumineux partout dans le monde, et de production de pétrole en Arctique.

Réduction de l'empreinte carbone du Groupe: Dans le cadre de son programme de réduction carbone 2014-2020, Société Générale a pris l'engagement de réduire de 25% ses émissions de gaz à effet de serre (GES) par occupant et d'augmenter de 20% les performances énergétiques par occupant des immeubles du Groupe en 2020 par rapport à 2014.

→ À fin 2018, les émissions de GES par occupant ont diminué de **19%** par rapport à 2014 et la performance énergétique par occupant a augmenté de **21,5%** par rapport à 2014.

Signataire fondateur des Poseidon Principles qui ont pour but d'assurer l'application des normes environnementales les plus strictes à la décarbonisation de l'industrie du transport maritime

Engagement biodiversité 'Act 4 Nature' ;

Engagements en matière d'achats responsables: le 'Positive Sourcing Programme'.

En savoir plus : [Site institutionnelle du Groupe](#)
[Rapport Intégré 2019](#)
[Document de Référence 2019](#)

4.2 SYSTEMES DE MANAGEMENT MIS EN PLACE POUR INTEGRER LES PRINCIPES RELATIFS A LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

GOUVERNANCE

- Le conseil d'administration suit chaque année la stratégie climat de Société Générale, tandis que le Comité de Direction Groupe soumet la stratégie globale de la société au conseil d'administration et supervise sa mise en œuvre.
- Les impacts des risques climat sur le crédit, le marché et les risques opérationnels sont examinés par la Comité des Risques (CORISQ) du Comité de Direction Groupe lors de la définition de l'appétit au risque du Groupe. En octobre 2018, le CORISQ a adopté un cadre prévoyant l'évaluation systématique des risques de transition, par le biais de un indicateur de «vulnérabilité climatique» pour les clients actifs dans les secteurs les plus exposés aux risques climatiques.
- La Direction RSE est chargée de définir et de proposer une politique de promotion de la RSE au sein du Groupe. En outre, la Direction RSE est en charge du suivi des actions RSE tandis que les *Business Units* (BU), *Service Units* (SU) et les entités du Groupe sont responsables de la mise en œuvre de la politique RSE et l'alignement correspondant de leurs actions.

STRATEGIE CLIMAT

- Société Générale considère que les risques physiques et de transition ne représentent pas un risque majeur sur une période de 5 ans. Toutefois, ces risques pourraient avoir une incidence importante à long terme. De même, le groupe a identifié une gamme d'opportunités liées au climat pour une variété de secteurs, produits financiers et zones géographiques.
- Au cours des années, le Groupe a été amené à définir une stratégie climat articulée autour de trois axes:
 - gestion des risques liés au climat (transition et physiques);
 - Saisir les opportunités liées au climat et accompagner les clients de Société Générale; et
 - Gérer l'impact de la banque sur le climat (via ses propres activités et celles des clients qu'elle finance).
- Pour mener à bien cette stratégie, le Groupe a développé une expertise environnementale approfondie couvrant l'ensemble de la valeur chaîne: de la recherche et du conseil aux marchés du financement et des capitaux, en passant par les solutions pour les investisseurs prestations de service. Enfin, la Banque a commencé à réorienter son allocation de capital vers des sources d'énergie plus écologiques et loin des plus polluants; c'est-à-dire plus d'énergies renouvelables et moins de charbon.

GESTION DES RISQUES CLIMAT

- Les risques climat (risques physiques, de transition et de responsabilité) ne représentent pas une nouvelle catégorie de risque, mais plutôt un facteur aggravant pour les types de risques déjà gérés par le cadre existant de gestion des risques de la banque (risque de crédit, risque de marché, risques opérationnels - y compris le risque de réputation- et les risques liés aux activités d'assurance.
- En conséquence, l'intégration des risques liés au climat dans le cadre de gestion des risques repose sur la gouvernance et les processus existants. Ainsi, la gestion les risques climatiques suivent une approche classique (identifier, définir l'appétence pour le risque, contrôler et atténuer).
- L'identification des activités exposées au risque lié au climat a été réalisée, mais la mesure des impacts financiers possibles sont encore incomplets pour tous les périmètres. L'exposition la plus importante réside sur les risques de crédit.
- Une méthodologie a été définie pour évaluer l'impact incrémental (positif ou négatif) du risque de transition sur la qualité du crédit au niveau de l'emprunteur. Cet indicateur de «vulnérabilité climatique» doit être placé à côté du score interne. Le Groupe identifie également l'impact d'une réglementation bancaire introduisant de nouvelles règles de solvabilité et de gouvernance des risques.

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU GROUPE

Société Générale poursuit sa politique environnementale pour compte propre qui s'illustre essentiellement par des initiatives telles que:

- La taxe carbone interne ;
- La réduction des consommations énergétiques et des ressources dans l'immobilier, les infrastructures informatiques, les déplacements et la consommation de papier ;
- Le déploiement du *Positive Sourcing Programme*.

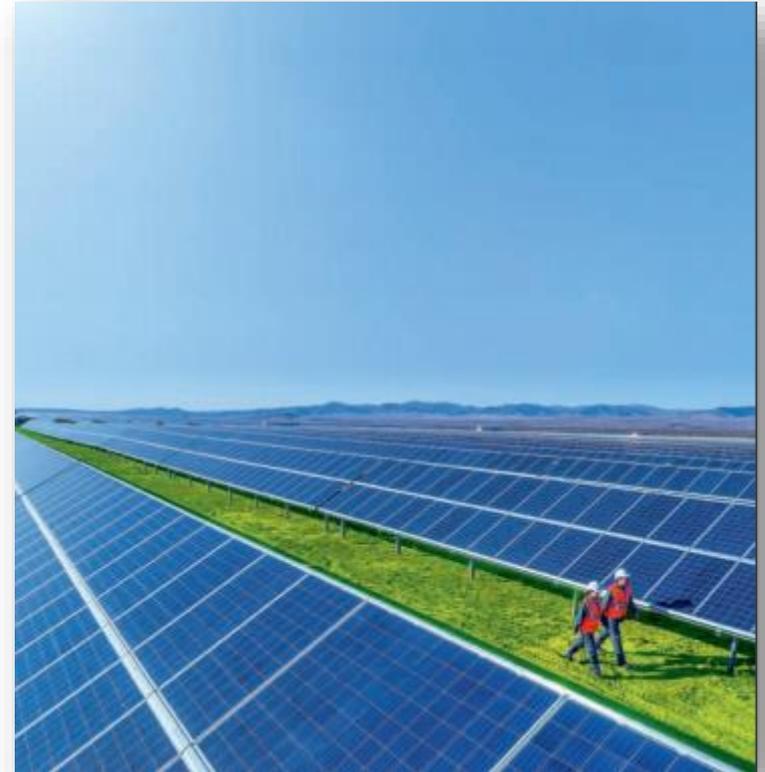
En savoir plus : [Rapport TCFD Document de référence 2019](#)

4.3 SYSTEMES DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION EN PLACE POUR L'INTEGRATION LES PRINCIPES LIÉS A LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT

- La politique RSE, dont la stratégie climat, fait l'objet d'un **suivi annuel par le Conseil d'Administration**
- Depuis 2017, Société Générale a apporté son soutien aux recommandations de la **Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD)**.
- Les **risques liés au climat** sont gérés par le cadre existant de **gestion des risques de la banque**, et donc repose sur la gouvernance, les processus et le system de contrôle existants (LoD1, LoD2)»
- En 2019, le Groupe a publié son **rapport TCFD** détaillant sa stratégie environnementale
- Les données environnementales sont **auditées** annuellement par un Organisme Tiers Indépendant.
- **Le classement annuel RSE de RobecoSAM place Société Générale au 1er rang mondial sur la dimension environnementale** et au 6ème rang européen pour l'ensemble de sa politique RSE, sur un total de 175 banques analysées.

En 2019, **Société Générale a également été distinguée par le cabinet de recherche financière Autonomous** qui évalue la politique climat de 43 banques mondiales. Dans cette étude, Société Générale se place à la 2ème position des banques leaders dans la gestion du risque climatique. L'étude salue entre autres :

- La qualité de l'information fournie sur notre stratégie climat et cite notamment le **rapport TCFD** publié en juin 2019, qu'elle qualifie de Best in class ;
- Les engagements en faveur de la finance verte avec l'objectif de contribuer à hauteur de 100 milliards d'euros d'ici 2020 à la transition énergétique et les politiques d'exclusion de financement du secteur charbon, du pétrole en Arctique ou issu des sables bitumineux.





5

POLITIQUES ET PROCÉDURES CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



5.1 POLITIQUES ET PROCÉDURES CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- Société Générale est pleinement engagé dans la lutte contre la corruption et a pris des engagements clairs dans le cadre du groupe de **Wolfsberg** et du **Pacte Mondial**.
- Le Groupe applique des principes stricts qui sont inscrits dans son Code de conduite et son « **Code relatif à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence** », intégré dans le règlement intérieur de Société Générale France.
- En 2018, l'Instruction de Lutte contre la Corruption et le trafic d'influence dans le Groupe Société Générale est venue renouveler le cadre normatif existant en intégrant l'ensemble des exigences légales et réglementaires françaises (Sapin II) ainsi qu'internationales.
- Le programme de la Société Générale de lutte contre la corruption s'articule notamment autour des principes suivants :
 - ❑ **Code de conduite** traduit en 24 langues ;
 - ❑ Cartographie des risques ;
 - ❑ Formation appropriée à tous les niveaux (dirigeants, personnes exposées, ensemble des collaborateurs) ;
 - ❑ Dispositif de contrôle ;
 - ❑ Procédures comptables ;
 - ❑ Evaluation des tiers ;
 - ❑ Régime disciplinaire ;
 - ❑ **Droit d'alerte**.
- Société Générale revoit son dispositif d'alerte. Une Instruction portant sur le dispositif d'alerte a été publiée début 2019 et une plateforme internet sécurisée permettant à l'ensemble des collaborateurs tant internes qu'externes et occasionnels, d'exercer leur droit d'alerte a été déployé. Ce dispositif protège les lanceurs d'alerte, notamment en garantissant la protection des données personnelles et une stricte confidentialité.
- Par ailleurs, afin d'accroître la vigilance de tous les collaborateurs, un programme de formation a été déployé sur l'ensemble du Groupe et sera renouvelé courant 2020. A ce programme s'ajoute une formation approfondie des personnels exposés.

5.2 SYSTÈMES DE MANAGEMENT MIS EN PLACE POUR INTÉGRER LES PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

GOUVERNANCE

- Le **dispositif de prévention** du risque de non-conformité repose sur une responsabilité partagée entre les *Business Units* (BU), les *Service Units* (SU), la Direction et la filière Conformité du Groupe:
 - les entités opérationnelles doivent intégrer dans leur action quotidienne le respect des lois et règlements, des règles de bonne conduite professionnelle ainsi que les règles internes
 - la Direction de la Conformité du Groupe et la filière Conformité veillent :
 - au respect des lois, règlements, et principes déontologiques spécifiques aux activités bancaires et aux services d'investissement exercés par le Groupe et au respect des règles de bonne conduite et de déontologie personnelle des collaborateurs ;
 - à la sensibilisation et à la formation de tous les acteurs sur la prévention du risque de non-conformité et de réputation ;
- La **Direction de la Conformité (CPLE)** a été réorganisée le 1er janvier 2018 et rattachée directement à la Direction Générale, devenant ainsi une direction indépendante et à part entière. Les grandes orientations et principes du Groupe en matière de conformité sont décidés et validés lors de comités en présence de la Direction générale et de l'Inspection

LA CULTURE D'ENTREPRISE ET LE MÉCANISME D'ALERTE

- Le **Code de conduite** constitue la base de l'éthique professionnelle de Société Générale. Il promeut le respect des droits humains, de l'environnement, la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le respect de l'intégrité des marchés, la protection des données et la conduite à tenir en matière de cadeaux et invitations et les achats responsables.
- Ces règles vont au-delà de la stricte application des dispositions légales et réglementaires en vigueur, en particulier quand celles-ci, dans certains pays, ne sont pas conformes aux standards éthiques que s'impose le Groupe. Il est disponible et applicable à l'ensemble des collaborateurs, quel que soit leur niveau de responsabilité, ainsi qu'à ses dirigeants. Il précise, par ailleurs, les modalités d'exercice du **droit d'alerte** lorsqu'une situation particulière le justifie et rappelle que le Groupe protège les lanceurs d'alerte.
- Société Générale a lancé en 2016 un vaste programme « **Culture et Conduite** » sous la supervision directe du Directeur général qui rend compte de son action au Conseil d'administration.

LA CONDUITE FISCALE

Des dispositions de contrôle pour s'assurer de la conformité des opérations avec les lois et règlements locaux et son **Code de conduite fiscale** ont été mis en place par le Groupe. Société Générale agit en conformité avec les exigences de transparence fiscale et applique à ses entités la norme Common Reporting Standard (CRS). Il en est de même pour la loi américaine **FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act)**, visant à lutter contre les montages d'évasion fiscale. La production d'une déclaration au niveau national et l'échange d'informations fiscales permettent à Société Générale d'atteindre ses objectifs de transparence fiscale.

LA GESTION DES RISQUES

- Les activités du Groupe s'inscrivent dans le strict respect des dispositions propres aux activités bancaires et financières. Les **risques de non-conformité** (dont la lutte contre la corruption) sont intégrés dans les risques opérationnels gérés par le Groupe.

FORMATION

- Un **programme de formation** au Code de Conduite dédié à tous les collaborateurs a été déployé et est aujourd'hui achevé à 95% (environ 130 000 collaborateurs).

5.3 SYSTÈMES DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION EN PLACE POUR L'INTÉGRATION DES PRINCIPES LIÉS A L'ANTI-CORRUPTION

Des **outils dédiés en matière de surveillance des opérations** permettent de contrôler le respect de la réglementation et de détecter des situations justifiant une attention particulière:

- exposition au blanchiment de capitaux et financement du terrorisme ainsi qu'éventuels abus de marché, manipulations de cours et délits d'initiés ;
- exposition aux risques embargo et sanctions en particulier en cas de détection notamment de personnes, pays ou activités visés par des sanctions nationales et internationales et par des embargos.

Par ailleurs des outils de reporting et d'évaluation des risques permettent de produire des rapports/bilans permettant d'informer les instances dirigeantes de la banque, les superviseurs, régulateurs, directions, etc.)

Dans le **plan de vigilance**, le dispositif de suivi des mesures de vigilance s'appuie sur l'outil d'évaluation du risque de conformité (Compliance Risk Assessment), qui intègre, pour la première fois en 2018, un exercice d'évaluation conjoint de la gestion des risques E&S sur les trois piliers via l'exercice d'auto-évaluation du risque de conformité. Cette évaluation lui a permis d'analyser, avec une granularité plus fine et sur un périmètre élargi, le niveau de déploiement des dispositifs de gestion des risques E&S et de définir des actions à mener pour les renforcer.

Ce premier exercice a été réalisé auprès de plus de 180 entités, représentant 76% des encours entreprises du Groupe et a permis à Société Générale : D'autre part, le suivi des mesures de vigilance s'appuie sur l'exercice d'évaluation Compliance Risk Assessment, qui a intégré pour la première fois, en 2018, les risques E&S pour l'ensemble du Groupe.

- de suivre le déploiement des processus de gestion des risques E&S au niveau des Business Units mais également à un niveau plus fin (type entités légales) ;
- d'identifier les axes d'amélioration et de suivre les plans d'actions associés ;
- et enfin de disposer d'indicateurs additionnels de suivi des mesures de surveillance mises en œuvre pour le Groupe.

Ces actions sont suivies par :

- les responsables de Business Units et Service Units ;
- la filière Risques et Conformité ; ainsi que
- les filières d'expertises impliquées dans ce dispositif.



6

LE SOUTIEN DES OBJECTIFS PLUS LARGES DES NATIONS UNIES

6.1 LES CONTRIBUTIONS DU CŒUR DE METIER AUX OBJECTIFS ET PROBLEMATIQUES PLUS LARGES DE L'ONU

Par son empreinte géographique dans tous les pays où le Groupe est présent, par la diversité de ses métiers et par son engagement de banque responsable, **Société Générale contribue aux grands enjeux des Objectifs de Développement Durable (ODD).**

En savoir plus : [Rapport Intégré 2019 - Une performance globale intégrée](#)
[Rapport Intégré 2019 - Une ambition qui contribue aux ODD](#)

UNE AMBITION DÉCLINÉE EN SIX AXES

Satisfaction et protection des clients



En tant que partenaire de confiance, Société Générale s'applique au quotidien à protéger et satisfaire ses clients en visant les plus hauts standards de sécurité et de qualité de service.

- Élu Service client de l'année 2019 par Viséo Customer Insights pour la sixième année consécutive
- Investissements à hauteur de **650 M€** consacrés à la sécurité des systèmes d'information du Groupe prévus sur 3 ans

Employeur responsable



Cet axe se décline en trois priorités : accompagner l'évolution des métiers de la Banque en développant les compétences nécessaires pour s'adapter aux mutations ; développer une culture de banque responsable, fondée sur des valeurs communes ; favoriser l'engagement des collaborateurs, gage de performance et de cohésion.

- Classé **14*** (1^{re} banque française) sur plus de **3 000 entreprises** au classement international de l'ONG Equileap sur l'égalité hommes-femmes
- **94 % des collaborateurs du Groupe** ont bénéficié d'un entretien d'évaluation

Éthique et gouvernance



Le Groupe demande à ses collaborateurs de respecter les standards d'intégrité les plus élevés dans tous leurs propos et leurs actions. C'est une condition indissociable de la bonne conduite des activités de la Banque. Ce dispositif, qui intègre les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, sous-tend l'ensemble des décisions prises à tous les niveaux de l'entreprise.

- Un programme **Culture & Conduite** rattaché à la Direction générale et placé sous la supervision du Conseil d'administration
- Un **Code de conduite du Groupe** traduit en **15 langues** et deux codes complémentaires : un Code de conduite fiscale et un Code relatif à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence
- **12 politiques sectorielles** couvrant les secteurs sensibles

Le changement climatique



Pionnier du financement des énergies renouvelables, engagé dès 2015 à aligner d'ici à 2020 ses activités sur une trajectoire visant à limiter le réchauffement climatique à 2 °C, le Groupe déploie une stratégie climat volontariste et responsable autour de deux priorités : accompagner ses clients dans leur transition énergétique et réduire progressivement ses activités liées aux énergies les plus carbonées.

- Engagement de **100 Mde** d'ici à 2020 en soutien de la transition énergétique réalisé à **69 %** en 2018
- **2^e banque mondiale** sur le secteur des énergies renouvelables en 2018 pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique, tant en qualité d'arrangeur de financements que de conseiller financier
- **Objectif de -25 %** de réduction des émissions carbone par collaborateur sur la période 2014-2020, une baisse de **19 %** déjà atteinte en 2018

Les innovations sociétales



Alors que les clients de la Banque, qu'ils soient investisseurs, entreprises ou particuliers, sont à la recherche de solutions répondant aux nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux, Société Générale accorde une attention particulière aux tendances sociétales émergentes pour y apporter des réponses adaptées. Soutien à l'économie sociale et solidaire, accompagnement de l'entrepreneuriat, développement des villes et de la mobilité durables, ou encore inclusion : la Banque contribue à donner corps à un avenir responsable et solidaire.

- **2,5 Mde** engagés sur le Grand Paris intégrant un haut standard en termes de RSE
- **1^{re} émission obligataire** à impact positif de la filiale du Groupe ALD Automotive de **500 M€** pour financer une flotte de véhicules hybrides et électriques

Le développement durable de l'Afrique



Ancré dans les territoires africains depuis plus de 100 ans, le Groupe a fait du développement durable et bas carbone du continent une priorité forte, pleinement intégrée dans sa stratégie. Société Générale capitalise sur son modèle diversifié et intégré pour relever des défis majeurs : accompagnement des PME, inclusion bancaire, financement des infrastructures, des énergies renouvelables et de l'agribusiness.

- En 2018, lancement du programme **Grow with Africa**
- **375 000 clients** de l'application de **mobile money YUP** (dont 70 % de non-bancarisés)

6.2 LA COP DÉCRIT DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES SOCIAUX ET DE PHILANTHROPIE

- Pour Société Générale, être une entreprise responsable est au cœur même de la vision long terme du Groupe et contribue à s'affirmer comme un partenaire de confiance engagé dans les transformations positives du monde. Cela est également l'une des cinq priorités stratégiques du Groupe dans son plan 'Transform to Grow'
- L'ambition du Groupe est de générer une croissance supérieure, rentable et durable, intégrant les priorités RSE. Parmi ces axes prioritaires, être un employeur responsable, innover pour promouvoir un développement régional et contribuer au développement durable de l'Afrique sont des enjeux clés du **programme de Citoyenneté et Mécénat du Groupe**.
- Société Générale, avec le soutien de ses collaborateurs, s'engage avec constance en tissant des liens de proximité dans les différents pays où le Groupe est présent. En résonance avec ses valeurs, le Groupe mène des actions concrètes et innovantes en France et à l'international, dans les domaines de **la solidarité, de la culture et du sport**, en veillant notamment à soutenir les jeunes afin de les aider à construire leur avenir. Le Groupe implique ses collaborateurs dans ces actions inscrites dans la durée pour permettre à ses partenaires de pérenniser leur développement.

En savoir plus :

[Rapport Intégré 2019](#)
[Site institutionnel Société Générale](#)

“ Je suis très fier de l'engagement des équipes Société Générale. Il y a une énergie énorme chez nos collaborateurs, c'est ce qui fait la beauté de notre entreprise. ”



Frédéric Oudéa
Directeur général de Société
Générale

6.3 PRISE DE POSITION ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE POLITIQUE PUBLIQUE

PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE BANKING – SOMMET DE L'ONU POUR LE CLIMAT 2019

« Les défis de plus en plus urgents du développement durable, en particulier la lutte contre le réchauffement climatique et la nécessité de l'inclusion sociale, sont collectivement nos principales priorités. En tant que conseillers et prestataires financiers, les banques ont un rôle essentiel à jouer pour contribuer au développement de solutions à faible émission de carbone et inclusives, et de nouveaux modèles économiques. Je suis convaincu qu'une forte coalition internationale et des cadres communs, à l'instar des Principes pour un secteur bancaire responsable, sont la bonne réponse pour agir collectivement et individuellement afin de bâtir un avenir durable et d'obtenir les résultats significatifs que nous visons tous. » **Frédéric Oudéa, Directeur général.**

Diony Lebot, Directrice Générale Déléguée, était présente au sommet des Nations Unies pour le climat pour la signature des « Principles for Responsible Banking ». Société Générale est fière d'être signataire fondateur des Principes pour un secteur bancaire responsable et s'engage à aligner stratégiquement son activité sur les ODD fixés par les Nations Unies et l'Accord de Paris sur le changement climatique. Les six Principes s'appuient sur un cadre de mise en œuvre solide qui définit clairement les responsabilités et exige de chaque banque qu'elle fixe, publie et s'emploie à atteindre des objectifs ambitieux.

- Un an après la publication du projet de Principes pour une consultation mondiale lors de la Table ronde 2018 du Programme des Nations Unies pour l'environnement - Initiative financière (UNEP-FI), soutenue par Société Générale, ce sont aujourd'hui 130 banques de toutes tailles et origines qui ont signé les « **Principles For Responsible Banking** » lors du sommet de l'ONU pour le climat.
- Société Générale déploie une stratégie RSE intégrée, en parfaite cohérence avec les Principes pour un secteur bancaire responsable et visant à contribuer à des transformations positives en faveur d'un avenir durable. Pour plus d'informations, comprenant des infographies et des vidéos, visitez le site : <https://www.unepfi.org/banking/bankingprinciples/>
- Concrètement, le Groupe a annoncé ses nouveaux engagements pour le climat:
 - **120 milliards d'euros** pour la transition énergétique entre 2019 et 2023
 - Le Groupe **réduira progressivement à zéro son exposition au secteur du charbon thermique**, au plus tard en 2030 pour les entreprises ayant des actifs dans les pays de l'UE ou de l'OCDE et d'ici 2040 pour le reste du monde

AUTRES EXEMPLES DE PRISE DE POSITION PUBLIQUE

- [Climate Finance Day 2018 – Frédéric Oudéa](#)
- [French Business Climate Pledge – Frédéric Oudéa](#)

6.4 PARTENAIRES ET ACTION COLLECTIVE

ENGAGEMENT COLLECTIF SUR LE CLIMAT : UN NOUVEL ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR D'UNE SOCIÉTÉ RÉSILIENTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Dans le cadre des engagements pris au travers des **Principes pour un secteur bancaire responsable** (voir slide 26), Société Générale renforce ses efforts en faveur d'une société résiliente au changement climatique en rejoignant **l'Engagement Collectif sur le Climat** (« Collective Commitment on Climate »), aux côtés de 30 autres banques.

Les banques participant à l'Engagement Collectif sur le **Climat s'engagent à fixer et à publier des objectifs visant à aligner leurs portefeuilles de prêts sur une société à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique d'ici trois ans.**

ENGAGEMENT DE KATOWICE

En Décembre 2018, à l'occasion de la COP24 à **Katowice**, Pologne, cinq banques internationales, dont BBVA, BNP Paribas, ING, Standard Chartered et Société Générale, se sont engagées à mesurer l'alignement climatique de leurs portefeuilles de crédits et à identifier les moyens d'orienter progressivement les flux financiers de leurs prêts de base vers les objectifs de l'Accord de Paris.

POSEIDON PRINCIPLES

- Société Générale annonce être un des signataires fondateurs des **Poseidon Principles**, en collaboration avec le Global Maritime Forum, et en association avec un nombre significatif de banques de premier plan de l'industrie du transport maritime.

Les **Poseidon Principles** promeuvent un avenir faible en carbone pour l'industrie mondiale du transport maritime en intégrant les considérations climatiques dans les portefeuilles et les décisions de crédit des banques. Les Poseidon Principles sont en adéquation avec l'ambition de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) consistant à **réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le transport maritime d'au moins 50% d'ici 2050.**

AUTRES EXEMPLES D'INITIATIVES AYANT POUR BUT D'ENGAGER DES PARTENAIRES ET UNE ACTION COLLECTIVE :

- 2018 : Société Générale est la première banque française à rejoindre le programme de partenariat de **l'Initiative Climate Bonds (CBI)**, un réseau international d'acteurs financiers pour réorienter les investissements vers une économie bas carbone et résiliente face au changement climatique ;
- 2018: Adhésion aux Banking Principles
- 2017 : Adoption des « **Principes pour une finance à impact positif** » (Principles for Positive Impact Finance ; UNEP-FI) ;
- 2017 : Soutien des recommandations de la **Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD)** ;
- 2016 : Signature de la Charte égalité professionnelle homme-femme (**Women's Empowerment Principles**) des Nations Unies.

En savoir plus : [Finance responsable, nos engagements](#)



7

GOUVERNANCE ET LEADERSHIP DE LA RSE

7.1 L'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- L'ambition RSE est au cœur de la **stratégie du Groupe 2020** « Transform to grow ». Depuis 2018, la politique RSE a fait l'objet d'une **revue stratégique auprès de la Direction générale** et de deux présentations au Conseil d'administration ; l'ambition RSE est intégrée au Plan stratégique du Groupe, présenté le 28/11/2017 et a fait l'objet d'une présentation dédiée lors de **l'Investor's day** du 28 novembre 2017, ce qui a permis d'en partager les enjeux.
- **Frédéric Oudéa, Directeur Général, a nommé la Directrice de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) du Groupe au Comité de Direction de la Banque** depuis sa nomination en janvier 2017, témoignant ainsi de la volonté de Société Générale de renforcer et intégrer encore davantage les enjeux RSE dans sa stratégie.
- **Diony Lebot, Directrice Générale Déléguée**, est la sponsor des sujets RSE au niveau du Groupe. Sa présence au sommet pour le climat de l'ONU en Septembre 2019 pour signer les Banking Principles reflète cet engagement.
- L'acquisition de **l'intéressement long terme des membres de la Direction Générale est soumise pour 20% à des critères RSE**. Ceux-ci sont pour moitié liées au respect des engagements du Groupe en matière de financement de la transition énergétique et pour moitié au positionnement du Groupe au sein des principales notations extra-financières (Robecosam, Sustainalytics et MSCI).
- À la demande du Conseil d'administration, un **Comité des risques Groupe (CORISQ), présidé par la Direction générale**, se tient une fois par an sur la gestion des **risques liés au changement climatique**.

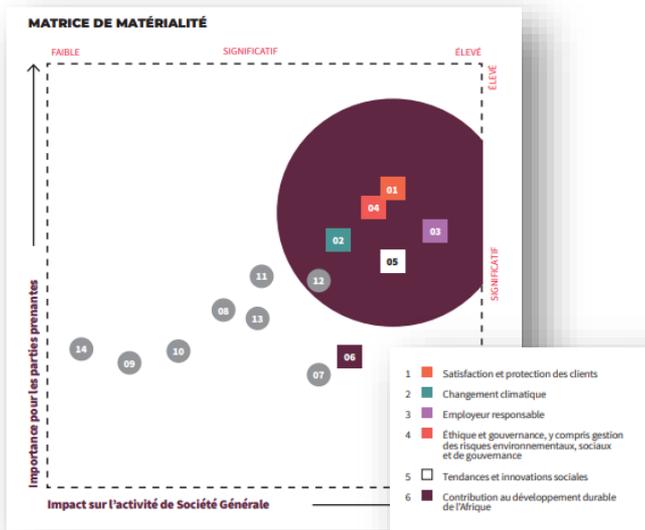


7.2 L'ADOPTION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA SURVEILLANCE

- **Le Conseil d'administration a validé l'ambition RSE 2017-2020**, au diapason de la stratégie globale du Groupe pour 2020.
- **La stratégie RSE** fait l'objet d'une revue annuelle par le Conseil d'administration.
- À la demande du Conseil d'administration, un **Comité des risques Groupe** (CORISQ), **présidé par la Direction générale**, se tient une fois par an sur la gestion des **risques liés au changement climatique**.
- En 2018, le Conseil d'Administration a tenu 13 réunions, dont la durée moyenne a été de 2h30. Dans ces réunions **la politique RSE, l'évolution du programme Culture et Conduite au sein du Groupe, et la Conformité** sont parmi les principaux sujets qui ont été abordés.

En savoir plus: [Document de Référence 2019 – Fonctionnement du Conseil d'Administration](#)

7.3 L'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES



PARTIE PRENANTE CONCERNÉE	DISPOSITIF DE DIALOGUE MIS EN PLACE
Avec nos clients	• Suivi et analyse de la satisfaction client
Avec nos collaborateurs	• Baromètre employeur • Dialogue avec les instances représentatives du personnel
Avec nos actionnaires et nos investisseurs	• Rencontres investisseurs • Événements et rencontres avec les actionnaires • Diffusion de supports de communication dédiés (Lettre de l'actionnaire et espace dédié sur le site web institutionnel) • Comité consultatif des actionnaires
Avec les agences de notation	• Étude et analyse des évaluations de performance financière et extra-financière • Échanges et suivis réguliers avec les analystes extra-financiers
Avec la société civile	• Rencontres régulières avec les ONG • Veille des projets, entreprises ou secteurs financés ou non par la Banque et faisant l'objet de controverses ou de campagnes publiques de la part de la société civile • Espace « dialogue et transparence » sur le site web institutionnel
Avec nos fournisseurs	• Politique d'achats responsables • Plan d'action Positive Sourcing Program en faveur notamment des TPE-PME et de l'économie sociale et solidaire
Avec les régulateurs et les superviseurs	• Relations étroites avec les autorités de supervision bancaire et financière et les organes de régulation • Participation aux consultations et événements de la Place

Source: Rapport Intégré 2019

UN MODELE EQUILIBRE AU SERVICE DE NOS PARTIES PRENANTES

- Forts de plus de 150 ans d'expertise au service de nos clients et du développement de l'économie réelle, nous avons bâti notre modèle bancaire sur notre vision et nos valeurs. Nous nous appuyons sur nos ressources, nos trois métiers complémentaires et notre expertise technologique afin de créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes.
- Notre [modèle de partage de valeur](#):

LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

- Le Groupe a consulté ses parties prenantes en 2017 et ces dernières l'ont aidé à définir les axes de l'Ambition RSE 2017/2020.

Voir : [Rapport Intégré 2019](#)

REINVENTER LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES ET LES PLACER A UN NIVEAU STRATEGIQUE

- L'écoute régulière des parties prenantes internes et externes nourrit notre vision du monde et nous permet de rester connectés à notre environnement, de comprendre leurs attentes et d'y apporter des réponses ou des solutions. Le détail des procédures de dialogues avec nos parties prenantes est présenté [ici](#)
- Société Générale est également soucieux de répondre aux interpellations des ONG ou d'autres parties prenantes visant à l'alerter sur les impacts environnementaux et sociaux associés aux financements ou autres services dans une démarche conjointe de progrès. Le Groupe a notamment créé une page dédiée à ce dialogue sur le site institutionnel.
- Société Générale est également la 1ère banque française à signer en 2015, un accord novateur et mondial avec UNI Global Union sur les droits humains et le développement d'un dialogue social. Le Groupe est également la 1ère banque européenne à renouveler cet accord en 2018.

Voir : [Site Institutionnel – Dialogue et transparence](#)

Voir : [Site Institutionnel – Accord UNI 2019](#)

- *Grow with Africa*, le plan stratégique du Groupe en Afrique trouve sa source dans le projet SAFARI (Société Générale Africa Rise). Sur trois mois, de décembre 2017 à février 2018, près de 12 000 collaborateurs de Société Générale en Afrique ont été invités à participer à un débat stratégique interne, via une plateforme en ligne. L'objectif était de co-construire le plan stratégique de Société Générale en Afrique, d'alimenter la réflexion à partir des remontées du terrain, et d'associer l'ensemble des collaborateurs de la banque à la définition de la stratégie et d'une vision commune.

Voir : [Blue Nove – démarche d'intelligence collective pour Société Générale](#)

[Site Institutionnel – Grow With Africa](#)

[Rapport Intégré 2019](#)